



Mode d'emploi Tarière pour berce du Caucase

La berce du Caucase prolifère dans les zones rurales et est de plus en plus souvent perçue comme un problème, en partie à cause de l'effet nocif – sur la peau et sur les yeux – de la substance toxique contenue dans le jus de la plante. Depuis août 2017, la berce du Caucase figure sur la liste des espèces envahissantes de l'Union européenne. Dans tous les pays de l'Union européenne, la lutte contre la berce du Caucase est obligatoire et son commerce est interdit. Les méthodes de lutte contre cette plante sont le fauchage, le pâturage et le binage, à combiner avec l'utilisation de la tarière pour berce du Caucase.

Cette tarière enlève les racines de la berce du Caucase, empêchant ainsi la plante de germer à nouveau.

Sécurité



Portez des vêtements de protection lors de l'élimination de la berce du Caucase, notamment des gants de protection, un pantalon et des manches longues. Un grand nombre de personnes sont en effet sensibles à la substance toxique contenue dans la berce du Caucase.

Réalisation



Pour une lutte efficace, il est conseillé d'extraire les racines des exemplaires qui ne sont pas en fleurs aussi bien au printemps avant la floraison qu'en automne.

1. Éliminez les parties aériennes de la (jeune) plante à l'aide d'une binette.
2. Placez la tarière pour berce du Caucase sur le sol (avec la racine au milieu du cylindre) et enfoncez-la légèrement dans le sol.
3. Tournez la tarière (dans le sens des aiguilles d'une montre) dans le sol (environ 15 cm).
4. Retirez la tarière du sol.
5. Éliminez la terre et les racines avec une spatule par le biais de l'orifice visible sur le côté du cylindre.
6. Vérifiez qu'il n'y a plus de restes de racines dans le trou et répétez éventuellement les étapes 2 à 5 incluses.

Meet the difference